
Guide pour le développement de la politique communale de l'enfance et de la jeunesse

Outil O1.4c

Exemple : Esquisse de projet Oberwil

1 Esquisse de projet concept de politique de l'enfance et de la jeunesse

1.1 Situation de départ

En novembre 2018, la Commission jeunesse s'est adressée au Conseil communal pour demander l'élaboration d'un concept de politique de l'enfance et de la jeunesse. Lors de la séance du 28 janvier 2019, le Conseil communal a approuvé cette élaboration pour l'année 2020. [...]

1.2 Objectifs du projet

- Le projet met en évidence quelles sont les offres Oberwil qui font de la commune un lieu de vie, de résidence et de formation accueillant pour les enfants et les jeunes.
- Les besoins de la jeune génération sont identifiés et pris en considération lors du développement de la commune.
- Le concept donne un cadre de référence pour les citoyen-ne-s, les enfants et les jeunes, ainsi que pour les autorités et l'administration, afin d'assurer une promotion continue de l'enfance et de la jeunesse.
- Les forces, les faiblesses et le potentiel de développement de la promotion de l'enfance et de la jeunesse sont connus et des recommandations sont disponibles à ce sujet.
- Les décisions politiques peuvent être prises sur la base du concept de politique de l'enfance et de la jeunesse.

1.3 Contenu du projet et produits qui en résultent

1. L'état des lieux et l'identification des besoins se focalisent sur les domaines d'action suivants de la politique communale de l'enfance et de la jeunesse :
 - Loisirs et encouragement (point fort thématique)
 - Soutien, accompagnement et conseil
 - Accueil extrafamilial et parascolaire
 - Encouragement précoce et intégration
 - Participation des enfants et des jeunes (point fort thématique)
 - Collaboration et mise en réseau au niveau communal et régional

Des enquêtes écrites et orales servent d'instruments. L'état des lieux fournit une vue d'ensemble des offres, des processus et des structures dans les domaines d'action sélectionnés. Le processus d'identification des besoins est constitué d'une évaluation de la situation actuelle du point de vue des groupes cibles (prestataires, administration, milieu politique, parents) ainsi que d'une évaluation des besoins du groupe cible (enfants et jeunes).
2. Le rapport sur la politique de l'enfance et de la jeunesse consigne les résultats de l'état des lieux et du processus d'identification des besoins, définit les actions nécessaires et souligne pour la population et les décideurs que des objectifs et des mesures seront définis.
3. Le concept de politique de l'enfance et de la jeunesse présente la vision, les objectifs et les mesures en matière de promotion de l'enfance et de la jeunesse.

1.4 Structure du projet

Mandant du projet	Conseil communal	Prend toutes les décisions concernant le projet.
Direction de projet (DP)	Marlen Fiechter, responsable Formation, jeunesse, famille	La DP dirige, planifie et coordonne le projet, le groupe de projet et le groupe de résonance et informe les organes internes et externes. Elle rédige le rapport sur la politique de l'enfance et de la jeunesse ainsi que le concept de politique de l'enfance et de la jeunesse.
Groupe de projet (GP)	Véronique Alessio, responsable de l'animation socioculturelle enfance et jeunesse et du travail social en milieu scolaire Gianluca Urbano, animateur jeunesse Belinda Pink, animatrice jeunesse Augusto Bartalini, en formation	Le GP collabore activement au projet, soutient la direction de projet et effectue les analyses (état des lieux et identification des besoins) avec les groupes cibles.
Groupe de résonance (GR)	Conseillère communale, Regula Messerli Conseiller communal, Karl Schenk Enseignant-e de l'école secondaire Enseignant-e du jardin d'enfants ou de l'école primaire Représentant-e du groupe de parents Travailleur social ou travailleuse sociale en milieu scolaire ou personne du service de conseil éducatif et pour les jeunes Direction de la crèche Représentant-e association Ancien membre de la commission jeunesse, Till Hänggi 2 jeunes (dont 1 d'une organisation de la jeunesse)	Le GR donne des retours concernant l'état du projet, fait des suggestions et participe indirectement au développement du projet. En tant que maillon qui fait le lien avec la population, le GR assume en outre une fonction de transmission d'informations et de connaissances.

1.5 Communication interne et externe

La direction de projet informe régulièrement de l'état d'avancement du projet. Cela peut être fait par oral ou par écrit. Les organes suivants sont informés en fonction des besoins :

Interne : Conseil communal, conférence des responsables de dicastères, direction

Externe : Conseil scolaire écoles primaire et secondaire, directions d'école (écoles primaire et secondaire, école de musique), associations, animation socioculturelle enfance et jeunesse

Le grand public est informé par le biais du journal pour le Birsigtal et le Leimental (BiBo) et du site internet de la commune.

1.6 Clarification du domaine thématique

Âge

Outil O1.4c – Exemple : Esquisse de projet Oberwil

Le concept porte sur le groupe d'âge comprenant les enfants, les jeunes et les jeunes adultes depuis la naissance jusqu'à l'âge de 25 ans. Dans une perspective élargie, cela englobe également leurs parents.

Accent géographique

Le concept porte sur la commune d'Oberwil. Les aspects régionaux sont abordés dans le cadre du domaine d'action « Collaboration et mise en réseau au niveau communal et régional ».

Accent thématique

Le concept met l'accent sur les domaines d'action suivants de la politique communale de l'enfance et de la jeunesse :

- Loisirs et encouragement (point fort thématique : enfants et jeunes dans l'espace public)
- Soutien et conseil
- Accueil extrafamilial et parascolaire
- Encouragement précoce et intégration
- Participation des enfants et des jeunes (point fort thématique)
- Collaboration et mise en réseau au niveau communal et régional

L'ensemble des domaines d'action choisis permet d'avoir une vision large de la politique de l'enfance et de la jeunesse dans la commune d'Oberwil. Tous les domaines d'action de la politique communale de l'enfance et de la jeunesse ne sont toutefois pas analysés avec le même degré de détail.

En plus de couvrir les différents domaines d'action de la manière la plus large possible, le concept de politique de l'enfance et de la jeunesse met un accent particulier sur les domaines d'action « Loisirs et encouragement » avec l'accent mis sur les enfants, « Jeunes dans l'espace public » et « Participation des enfants et des jeunes ». Ceci pour les raisons suivantes :

1. Point fort thématique : enfants et jeunes dans l'espace public

L'espace public et les offres proposées dans l'espace public sont des espaces de loisirs importants pour les familles, les enfants et les jeunes. Ces groupes de la population y rencontrent des ami·e·s et des pair·e·s, y créent de nouveaux contacts, y éprouvent leur identité et y expérimentent des limites.

L'espace public est un espace de rencontre et d'apprentissage, et est d'une grande importance pour l'attractivité de la commune de résidence ainsi que pour l'identification avec celle-ci. Le processus d'élaboration d'un concept de politique de l'enfance et de la jeunesse vise à interroger les jeunes utilisateurs et utilisatrices concernant la conception de l'espace public et à obtenir des suggestions concernant le développement possible de celui-ci.

2. Point fort thématique : participation des enfants et des jeunes

Avec la suspension de la commission jeunesse, la question se pose de savoir comment les enfants et les jeunes peuvent à l'avenir participer aux développements communaux et à l'actualité politique. Si nécessaire, de nouvelles formes et possibilités de participation doivent être proposées. Le concept de politique de l'enfance et de la jeunesse est basé sur cette vision et veut mettre en évidence différentes options permettant à l'avenir de faire participer la jeune génération. Si les enfants et les jeunes participent activement à façonner leur environnement en pouvant participer aux débats, aux actions et aux décisions sur les sujets qui les concernent ou concernent leur environnement, cela contribue au renforcement des structures démocratiques. Si les enfants et les jeunes sont supposé·e·s devenir des personnes actives, engagées et menant une réflexion politique, alors l'éducation à la démocratie dès le plus jeune âge est importante.

1.7 Jalons et échéances

Rédaction de l'esquisse de projet	DP et GP	Septembre et octobre 20
Adoption de l'esquisse de projet par le Conseil communal	DP	2 novembre 2020

Outil O1.4c – Exemple : Esquisse de projet Oberwil

Invitation à faire partie du groupe de résonance adressée aux personnes choisies et invitation à l'événement coup d'envoi	DP et GP	Novembre 20
Élaboration des instruments et définition des groupes cibles de l'état des lieux et du processus d'identification des besoins	DP/GP	Novembre et décembre 20 et janvier et février 21
Coup d'envoi avec le groupe de résonance (objectifs, contenu du projet ainsi qu'état des lieux et identification des besoins)	DP/GP/GR	30. 01. 2021
Procès-verbal groupe de résonance au Conseil communal	DP	Février 21
Intégration des apports du groupe de résonance dans la planification détaillée du projet/de l'état des lieux et de l'identification des besoins	GP	Février 21
Information intermédiaire au Conseil communal	DP	Février 21
Informations aux groupes cibles à propos du processus d'identification des besoins/des enquêtes et du calendrier	GP	Février 21
Informations aux organes externes sur le projet et les enquêtes, informations au grand public	DP	Mars 21
Réalisation des enquêtes auprès des groupes cibles	GP	Avril à juin 21
Analyse des données	DP/GP	Juin / juillet 21
Rédaction d'un rapport sur la politique de l'enfance et de la jeunesse, y compris identification des actions nécessaires	DP	Juillet à septembre 21
Discussion du rapport sur la politique de l'enfance et de la jeunesse au sein du groupe de résonance ; intégration des suggestions	DP/GP/GR	Septembre 21
Procès-verbal groupe de résonance au Conseil communal	DP	Septembre 21
Révision du rapport sur la politique de l'enfance et de la jeunesse	DP	Octobre 21
Présentation du rapport sur la politique de l'enfance et de la jeunesse au Conseil communal et approbation du rapport	DP	Novembre 21
Présentation du rapport sur la politique de l'enfance et de la jeunesse au sein des différents organes	DP	Décembre 21
Élaboration du concept : formulation de la vision, de l'objectif et des mesures pour chaque domaine d'action	DP/GP	Janvier à février 22
Discussion du concept au sein du groupe de résonance	DP/GP/GR	Février 22
Procès-verbal groupe de résonance au Conseil communal	DP	Février 22
Révision du concept : intégration des retours	DP	Mars 22
Présentation du concept au Conseil communal et adoption du concept	DP	Avril 22
Communication externe (organes et grand public)	DP	Mai 22
Fin du projet et évaluation	DP/GP/GR	Juin 22

1.8 Groupes cibles des analyses

Il s'agit d'interroger les groupes suivants : enfants, jeunes et personnes clés. Ces dernières sont choisies en veillant à assurer une diversité et viennent ainsi de différents domaines. Le choix détaillé des personnes clés est effectué en même temps que le choix des instruments.

- Administration
- Encouragement précoce
- Offres d'accueil/de garde
- Écoles
- Offres de conseil
- Associations
- Parents
- Santé, médecine
- ...

1.9 Finances

[...] Les membres du groupe de résonance sont dédommagé·e·s avec des indemnités de séance.